

ÉDITORIAL

En attendant la fin du monde

Connaissez-vous la « collapsologie » ? C'est la dernière discipline en vogue, qui annonce l'effondrement prochain de notre civilisation ! Les signes avant-coureurs ? Disparition des ressources naturelles, surchauffe du système financier, dérèglement climatique, déclin de la biodiversité, diminution drastique du nombre d'abeilles, vignoble en danger, dépérissement des forêts, fonte des pôles. À moins qu'il ne s'agisse de la dernière mode post-apocalyptique qui, depuis les Mayas, revient régulièrement. Une apocalypse illustrée par des films d'anticipation comme « Soleil Vert », qui se passe en 2022 à New York : seul le « soleil vert », sorte de pastille synthétique, parvient à nourrir une population misérable obligée de se battre pour accéder à cette nourriture miracle. La fin du monde, ce n'est plus du roman ou du cinéma mais une possibilité que nul ne peut plus prendre à la rigolade. Les climato-sceptiques ont reçu le coup de grâce avec les deux dernières études qui montrent que la phase la plus chaude des 2000 dernières années était celle du XX^e siècle, et ce, sur plus de 98 % de la surface terrestre. Cela indique que le changement climatique actuel ne peut être expliqué

par des variations aléatoires, mais par les émissions de CO2 provoquées par l'homme. D'où la collapsologie, basée une multitude d'études et qui a donné un best-seller effrayant : « Comment tout peut s'effondrer » de Pablo Servigne et Raphaël Stevens.

Contrairement à ce qu'a dit l'inimitable Pierre Dac, « la prévision est difficile surtout lorsqu'elle concerne l'avenir », il est possible de prolonger les courbes de population, de croissance, d'utilisation de l'eau, du PIB, de l'acidification des océans, de la perte des forêts tropicales et de constater qu'il est trop tard. Les « collapsologues » ne croient même plus au mot « transition » qui figure dans l'intitulé du ministère de l'Écologie, car pour eux, il est déjà trop tard : il est 23h59 avant la fin du monde. La question n'est plus de savoir si cette catastrophe va survenir, mais comment amortir une crise d'autant plus inéluctable que nous vivons dans une société tellement interconnectée qu'elle peut s'effondrer comme un château de cartes. Que faire alors ? Les collapsologues peuvent promouvoir une sorte de « dictature verte », lorsqu'ils proposent de « diviser par dix le niveau de vie de la population ». Ce peut être aussi un nouveau mouvement « baba cool », comme dans ces petites communautés écolo autosuffisantes prônant l'entraide, le partage et la décroissance. Mais nous ne sommes pas égaux face à la catastrophe. Peut-on mettre sur un pied d'égalité un cadre de direction qui possède deux voitures et prend l'avion trois fois par mois et quelqu'un qui est au RSA et ne circule qu'en bus ? Le débat est lancé.

« LA FIN DU MONDE, CE N'EST PLUS DU ROMAN OU DU CINÉMA MAIS UNE POSSIBILITÉ QUE NUL NE PEUT PLUS PRENDRE À LA RIGOLADE. »



JEAN-MARCEL BOUGUEREAU

La République
DES PYRÉNÉES

6, rue Despouirins
BP 129 - 64001 Pau Cedex
Tél. 05 59 82 20 20 - Fax : 05 59 82 20 11

Président Directeur Général :
Patrick VENRIES

Secrétaire générale :
Patricia MESURÉ-BOUJU

Publicité et petites annonces :
6, rue Despouirins, Pau
tél. 05 59 82 20 49

Rédacteur en chef,
Directeur de la Publication :
Nicolas REBIERE

Pyrénées-Presse
S.A. à conseil d'administration
au capital de 228.578 euros.

Publicité nationale :
Régie 366 : 0.180.489.366

ISSN 0247-7807
CPPAP n° 0922 C 82082

Principal actionnaire :
GSO SA

Imprimeur : Pyrénées Presse SA,
ZI Berlanne à Morlaàs (64160).
Ce journal est imprimé sur
du papier produit en Espagne,
certifié PEFC 100% -
FCBA/18-01719
Taux de fibres recyclées : 100%.
Emissions de GES : 140 g CO₂
eq. par exemplaire (données 2017).

JE M'ABONNE À **La République**
DES PYRÉNÉES

avec TV Magazine chaque samedi
+ l'accès gratuit au journal en numérique
sur web, tablette et mobile

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
E-mail : @
Tél. :

Cochez votre paiement

- Au comptant :
 1 an 329 €
 6 mois 169 €
 3 mois 88 €
 1 mois 31 €

Par prélèvement
mensuel 29€/par mois

Pour le paiement par prélèvement bancaire,
contactez le Service Abonnements :
abonnement@pyrenees.com
Tél. 05 59 82 20 14
du lundi au vendredi (8h30-12h / 14h-17h15)

Choisissez votre formule

- Portage à domicile matinal
(uniquement dans les zones desservies)
 Abonnement chez votre marchand de journaux
(il vous réserve le journal chaque matin)
 Par la Poste

Renvoyez ce bulletin
avec votre paiement

LA RÉPUBLIQUE
« Service Abonnements »
6, Rue Despouirins / B.P. 129
64 001 PAU Cedex

Dans le 64 aussi, des œuvres d'art de l'Etat ÉGARÉES

► La commission de récolement des dépôts de biens culturels de l'Etat mène un travail de recensement dans les Pyrénées-Atlantiques. ► Certaines œuvres sont « recherchées ».

L'Etat est propriétaire d'un patrimoine artistique formidable. Des centaines de milliers d'œuvres d'art qui sont, pour certaines, exposées dans les musées nationaux, d'autres bien au chaud dans les réserves. D'autres enfin, plus de 430 000 pièces, sont « déposées », comprendre mises à disposition d'autres musées mais aussi de l'administration ou de collectivités. Des prêts que l'Etat aujourd'hui veut garder à l'œil. Car il ne retrouve pas toujours ses petits avec cette pratique de dépôt qui dure depuis deux siècles. Des biens publics, tableaux, tapisseries ou autres, disparaissent. Et les Pyrénées-Atlantiques ne sont pas épargnées par ce phénomène.

Depuis plus de 20 ans, la CRDOA, Commission de récolement des dépôts d'œuvres d'art, encadre les opérations d'inventaires du patrimoine réalisées par les déposants. Elle vient d'en publier une synthèse pour notre département, à partir des recherches effectuées par les déposants qui sont ici le Centre national des arts plastiques (CNAP), le Mobilier national, le service des Musées de France et le Musée de l'armée.

► 2353 œuvres d'art déposées dans les Pyrénées-Atlantiques

2 353 œuvres d'art ont été déposées dans les Pyrénées-Atlantiques. Le récolement s'achève. Il reste à récolement 79 œuvres : 74 du CNAP, des biens essentiellement déposés dans les petites communes sans musées. L'inventaire se fera en 2021.



Une aquarelle de Jean-Baptiste Chiche représentant le château de Pau vu du sud (1822), prêtée par le Mucem au musée du Château de Pau. « Qui n'est pas perdue » assure le château. DR

Il demeure aussi 5 œuvres du Mobilier national à récolement. Elles ont été déposées en 2013 à la mairie de Biarritz. Le Musée de l'armée a récolement ses 6 objets déposés en 2015 au musée des parachutistes de Pau. Les Musées nationaux ont récolement leurs 2 101 dépôts.

► 90 biens « recherchés »

Parmi les 2 274 biens récolement, la majeure partie a été localisée (2 184). Mais manquent à l'appel 90 œuvres, soit 3,43 % des dépôts récolement. « C'est significativement moins que la moyenne des départements qui est de 19,4 % pour les synthèses déjà publiées » note le rapport de la commission.

► 12 biens ont été retrouvés

Depuis le dernier récolement, 12 des 90 œuvres recherchées ont été retrouvées. Un tableau de Nicolas Robert-Fleury (La délivrance de Saint Pierre), qui avait été déposé en 1841 dans la cathédrale de Bayonne, a été retrouvé par la conservatrice du musée de Bayonne dans un atelier de restauration d'Angoulême en 2001. Autres exemples, les huit œuvres déposées par le CNAP au musée des Beaux-Arts de Pau, entre 1860 et 1984 ont été retrouvées par la Ville, sept en 2000 et une en 2006, à l'occasion du transfert de propriété des biens. Un tableau de Sieffert (I Sbarcatori), qui avait été déposé en 1907 à la préfecture de Pau, a lui aussi été retrouvé dans les réserves du musée des Beaux-Arts de Pau. « Il y avait été déposé en 1909, pour évi-

ter sa destruction lors de l'incendie du bâtiment préfectoral le 21 novembre 1908 » raconte la commission.

Le Mobilier national a lui aussi retrouvé ses deux biens qui étaient recherchés. Il s'agissait de deux cartons de tapisserie des Gobelins déposés en 1929 au conseil général, au Parlement de Navarre, à la demande de Louis Barthou. L'un (Le Pays basque d'Henri Zo) a été retrouvé dans les réserves du musée basque de Bayonne, l'autre (Le Béarn de Prunier, selon la synthèse) était à Montaner (mais il s'agirait plutôt de la Bigorre selon le maire, lire ci-contre).

► Trois plaintes déposées

78 œuvres n'ont pas encore été localisées. Pour trois d'entre elles, des plaintes ont été déposées et leur notice figure aujourd'hui sur la base de données de l'Office central de lutte contre le trafic des biens culturels. Une plainte a été déposée en 2004 pour la disparition du tableau « Le chemin de Cholomet » de Jean Terles. Il avait été déposé par le CNAP en 1956 à l'Inspection d'académie de Pau. « Et nous ne disposons d'aucun visuel malheureusement. Ce qui ne va pas aider à le retrouver. À l'époque, ce n'était pas systématique de faire des clichés des œuvres en dépôt » nous confie Xavier-Philippe Guiochon, conservateur en chef du patrimoine et chef de la mission de récolement.

Du côté des Musées nationaux, une plainte a été déposée le 31 juillet 1989 pour le vol du « Ramoneur » de David II Teniers. Et une autre en 2008 auprès du procureur de la République pour la disparition du tableau « Choc de cavalerie » mis en dépôt en 1872 par le musée du Louvre au musée des Beaux-Arts de Pau.

► Affaires classées ou des suites à donner

Trois plaintes donc parmi les 78 dossiers en cours. Mais aussi 52 affaires déjà classées. « Ce n'est pas une

Pau Voilà le Ramoneur



« Le Ramoneur » volé au Musée de Pau.

Après plusieurs jours de recherche, le Musée des Beaux Arts de Pau vient de fournir aux enquêteurs une reproduction du fameux « Ramoneur », ce tableau de Téniers prêté il y a une quarantaine d'années par le Louvre.

Cette œuvre, évaluée à 150.000 F a été volée pendant les heures de visite, le 21 juillet dernier, par un « amateur d'art » muni d'un cutter, qui a tout simplement découpé la toile, ne laissant sur le mur qu'un cadre vide.

En juillet 1989, nos journaux relaient le vol du tableau Le Ramoneur au musée des Beaux-Arts. Un individu a découpé la toile à l'aide d'un cutter. © ARCHIVES PP

renonciation à retrouver l'œuvre » précise la commission. Cependant, plusieurs raisons peuvent conduire à un classement : la date très ancienne du dépôt ou l'absence de photo de l'œuvre, qui réduit les chances de la retrouver.

En revanche, pour 23 biens, les déposants sont invités à réfléchir à un dépôt de plainte. Le CNAP pourrait revenir sur les classements prononcés en 2011 et 2008 concernant six portraits de Napoléon III et d'Eugénie, restant recherchés à la préfecture et à la sous-préfecture de Bayonne, ainsi qu'à la mairie et à la cour d'appel de Pau. « Certains pourraient réapparaître dans des ventes publiques » explique la commission.

Par ailleurs, une peinture de Basset de Belavalle reste non localisée au musée Bonnat de Bayonne. Le CNAP devra se prononcer sur la suite à donner. De même, les Musées nationaux devront se prononcer sur 10 œuvres recherchées



Le carton d'une tapisserie réalisé par Gaston Prunier, aujourd'hui visible à Montaner. © REPRO PP

au musée Bonnat de Bayonne. Le rapport évoque aussi 6 biens représentant Henri IV et déposés entre 1952 et 1989 par le Musée des arts et traditions populaires de Paris (devenu le Mucem de Marseille), au musée du Château de Pau. « Mais ils sont bien là, dans nos collections et parfaitement repérés et identifiés. Il s'agit de 4 estampes, un dessin et une pipe à l'effigie du roi. J'ai effectué

Comment un carton de tapisserie des Gobelins s'est retrouvé à Montaner

« Oui, il est toujours là ! » Le maire de Montaner Dominique Lagahe nous confirmait encore ce vendredi que le carton d'une tapisserie des Gobelins (une peinture en fait) trône toujours dans la salle du conseil municipal du village. « C'est une longue et vieille histoire » précise l' élu. Histoire qui n'a pourtant jamais fait les gros titres. Si les tapisseries, elles, sont au Sénat, leurs maquettes intéressaient Louis Barthou qui, en 1929, sollicite l'Etat pour qu'elles ornent le Parlement de Navarre. Maquettes qui feraient partie d'une série des 3B, Béarn, Bigorre et Pays basque. « Mais vers 1981, le conseil général a voulu remanier le décor du Parlement » raconte Dominique Lagahe. Pour trouver un nouveau lieu d'exposition, on pense à l'époque au château de Montaner pour l'une des peintures. « Sauf qu'en arrivant, ils se sont rendu compte qu'elle était trop grande pour le château. Ce n'était pas non plus dans l'esprit. C'est à ce moment que mon père, qui était alors conseiller général, a proposé la mairie. La maquette est restée enroulée deux ou trois ans, puis elle a été installée dans la salle du conseil où elle est toujours ».

« Pas le Béarn, c'est la Bigorre »

Longtemps, tout le monde a cru que ce carton appartenait au Département. Mais lors du récolement entrepris en 1999, l'erreur fut corrigée. C'est bien une propriété de l'Etat. « En revanche, ce n'est pas le Béarn. Mais la Bigorre. C'est une vue de Luz-Saint-Sauveur, pendant un marché, avec les animaux, les costumes d'époque. On y voit aussi le château d'Esterre en ruine en arrière-plan » détaille l' élu. Il l'avait précisé au commissaire des monuments historiques, passé l'an dernier. « Elle sera peut-être restaurée, mais l'Etat devra trouver les moyens ».

P-O.J. ■

PIERRE-OLIVIER JULIEN ■ po.julien@pyrenees.com

Mousse sur les routes du Béarn : le mystère élucidé !



De la mousse est apparue dans plusieurs secteurs de Pau ce matin, après les premières pluies. © MZ

Suites aux premières pluies après la canicule, des mousses ont fait leur apparition sur certaines routes du Béarn. Il ne s'agit pas de pollution mais de la formation de lichen. On vous explique tout !

Mais qu'est-ce que c'est que cette mousse blanchâtre ? C'est la question que beaucoup ont pu se poser ce vendredi matin en empruntant les rues détrempées. L'eau qui ruisselait sur le goudron transportait une drôle de mousse blanche, avec quelques bulles. Vous avez d'ailleurs été nombreux à vous interroger sur notre page Facebook.

Les premières hypothèses laissent penser qu'il s'agirait d'une pollution. Mais Michel Caperan, adjoint chargé de l'urbanisme à la ville de Pau, assure que « ce n'est pas lié à la remontée de la pollution du bitume, c'est un phénomène normal, dû à la sécheresse et la pluie ». Sébastien Labourdette, vice-président de la Fédération du bâtiment et des travaux publics, explique ce phénomène. Selon lui « le fait qu'il y ait de l'eau à la surface de l'enrobé, avec les fortes chaleurs de ces derniers jours, ajouté à l'importante humidité, a produit comme une réaction de culture. Cela offre un terrain favorable pour le développement d'un lichen, ce qui explique la mousse ». Il fait le parallèle avec la mousse qui pousse

sur la toiture des maisons : « Cette mousse, c'est une réaction entre la chaleur, l'humidité et les lichens ».

Selon lui, il n'y a pas de risque pour la circulation des véhicules car « c'est justement parce que ce sont des zones à faible circulation, que la mousse se développe. Il n'y aura jamais ça sur une route ou une autoroute ». Le lichen se développe souvent à proximité des arbres. Pour celui qui a fabriqué le revêtement de la place Verdun « dès l'instant où il n'y aura plus d'eau sur la route, ou quand il arrêtera de faire chaud, la mousse disparaîtra ».

Le lichen c'est quoi ?

Le lichen est un organisme qui se forme à partir de champignons, d'algues et de bactéries. Il est très coriace, il pousse là où rien ne pousse : sur des roches, en haut des montagnes, sur de la lave refroidie... Il a besoin de peu de choses pour se développer : un peu d'humidité et des sels minéraux (qu'il retrouve dans l'eau de pluie).

Tout cela fait que le lichen est bien souvent l'une des premières plantes à coloniser un milieu dépourvu de vie. Un échantillon de lichen a même déjà été envoyé dans l'espace, soumis au vide. Une fois revenu sur terre et réhydraté... il a survécu ! Rien d'étonnant que les rues de nos villes soient donc convoitées par ces petits êtres vivants !

CLÉMENT PRAVAZ ■ redaction-pp@pyrenees.com

Après les orages, des plages fermées sur la côte basque

Alors que les Pyrénées-Atlantiques étaient en vigilance jaune orages jusqu'à la fin de journée de vendredi, les fortes pluies de la nuit et du matin sur le Pays basque ont eu des conséquences sur la qualité de l'eau. Les stations et réseaux d'épuration ont débordé et les eaux usées se sont déversées dans la mer. Les plages d'Anglet, de Biarritz, de Saint-Jean-de-Luz, de Senix et d'Erromardie, ont notamment été fermées,

comme le précisait l'application Kalilo, mise en place par la Communauté d'agglomération Pays basque depuis le printemps, et qui donne en temps réel des informations sur la qualité des eaux de baignade.

Le problème du traitement des eaux usées au Pays basque n'est pas nouveau, et les élus des différentes communes de la côte ont engagé de nombreux travaux. L'Agglo estime qu'il reste encore 50 millions de travaux à réaliser pour le régler.